Envoyé en préfecture le 17/09/2024 Reçu en préfecture le 17/09/2024

## MAIRIE DE SAINT-THUAL Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DES DEL

CONSEIL MUNICIPA ID: 035-213503188-20240912-2024\_43-DE

Publié leTIONS

Séance du 12 septembre 2024 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice: 14

Nombre de Membres présents: 10

Nombre de Membres votants: 12

Date de la convocation: 04 septembre 2024

Convocation affichée le : 04 septembre 2024

Procès-verbal affiché le :

2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

## Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATTAIS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

<u>Absents excusés</u>: Claude PAPADOPOULOS donne pouvoir à Nadine CORBEL — Céline ROUVRAIS donne pouvoir à Véronique PICHERIT

Absent: Franck SAMSON — Bruno DE VILLELE

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

Délibération	Devis de la Poste pour le recensement de la population 2025
2024/43	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le lancement de la campagne de recensement se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Compte tenu de la complexité et du temps passé ainsi que l'embauche de 2 personnes, Monsieur le Maire propose de déléguer le recensement de la population.

Il est proposé à l'assemblée un devis établi par La Poste.

Prix HT par agent recenseur	3 315 €
Nombres de logements concernés	409
Nombre moyen de logements par agent	260
recenseur	
Nombre d'agents recenseurs recommandés	2
Nombre d'agents recenseurs effectifs	2
Total HT	6 630 €
Total TTC	7 956 €

Après en avoir délibéré et procédé au vote par

12 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTIONS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'accepter le devis de La Poste

- D'autoriser le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

**SIGNATURES** 

Loïc COMMEURE

Le Maire,

Secrétaire de séance,

Nadine CORBEL